

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31.05.01 Convocation du 22.05.2001

Compte rendu affiché le 4 juin 2001

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élu : D. FERNANDES

Réf. : BJ/LDA

Objet : CONVENTION E.D.F. :

LOCAL du PARC.

| Nombre de conseillers | |
|-----------------------|----|
| en exercice : | 29 |
| présents | 26 |
| votants | 29 |

Présents : M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. POINT, CHATUT,
Mme BOUHEY, MM. RODRIGUEZ, OLLIVIER

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD,
WYMAN, MARMONIER, M. GONDELAUD, Mme ZUILI,
M. GOSSET, Mme DURAND, MM. CHRETIN, FERNANDES,
Mmes PERRIN, DESVIGNES, M. MACHURAT,
Mlle MILLET, MM. BOUREZG, BELLOT, Mme LABASOR,

Absents représentés : M. FAURE par M. FERNANDES - M. AUROY par
M. GONDELAUD - Mme BERRA par Mme GUERIN.

Monsieur l'Adjoint délégué explique que pour améliorer son réseau de distribution, E.D.F. souhaite bénéficier de la possibilité d'utiliser une partie d'un petit bâtiment communal situé dans le parc de la Mairie.

Il propose d'émettre un *avis favorable* compte tenu de l'intérêt général poursuivi et d'autoriser Monsieur le Maire à procéder aux opérations relatives à cette affaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la demande formulée par E.D.F. Pays de l'Ain,
- Autorise la mise à disposition, au profit d'E.D.F., d'une partie du local situé au Sud-Ouest du parc de la Mairie
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire, notamment la signature du document fixant les droits et objectifs des parties.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 31 mai 2001

Le MAIRE
Signé P. LAFFLY

Pour copie conforme,
Le MAIRE ,

Délibération certifiée exécutoire
compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 15 février 2002
- de la publication le 16 février 2002
Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 15 février 2002